

835-P

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : Stylo de Flux Colophane**Autres Moyens d'Identification :** Rosin Flux Pen**N° de Pièces Connexes :** 835-P, 835-PCA

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Flux de colophane activé**Usage contre-indiqué :** Sans objet

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA

MG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA

Téléphone +1-800-340-0772
FAX +1-800-340-0773
COURRIEL support@mgchemicals.com
WEB www.mgchemicals.com

Téléphone +1-905-331-1396
FAX +1-905-331-2682
COURRIEL info@mgchemicals.com

COURRIEL (Personne Compétente): fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)



Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

835-P
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Liquide Inflammable	2	Danger	Flamme
Irritation Oculaire	2	Attention	Exclamation
Toxicité pour Organes Cibles Exposition Unique	3	Attention	Exclamation

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H225 : Liquide et vapeur très inflammables
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H335 : Peut irriter les voies respiratoires H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P241	Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Suite de section sur la page suivante

835-P
Continuation...

Prévention	Conseils de Prudence
P261	Éviter de respirer les fumées ou vapeurs.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter des gants de protection.
Intervention	Conseils de Prudence
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée, ou de la mousse pour l'extinction.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340, P312	EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Stockage	Conseils de Prudence
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Critères HCS2012	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Fumées soudure de colophane	Les fumées de soudure à base de colophane oxydée sont susceptibles d'inciter à l'asthme professionnel chez certaines personnes pré-sensibilisées.	Attention	Sans objet
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Sans objet	Sans objet

835-P**Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
65997-05-9	colophane polymérisée ^{a)}	45-51%
78-92-2	butan-2-ol	25-28%
64-17-5	éthanol	23-26%

a) Selon les données disponibles, non classifiable comme substance dangereuse

Section 4 : Premiers Soins*Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence*

**EN CAS DE CONTACT
AVEC LA PEAU (ou les
cheveux)** P303 + P361 + P353

Symptômes Immédiat *Irritation légère, peau sèche ou irritée, gerçures de la peau*

Intervention Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer abondamment peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION P304 + P340, P312

Symptômes Immédiat *irritation, nez qui coule ou bouché, maux de gorge, somnolence, vertiges, toux*

Intervention Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX** P305 + P351 + P338, P337 + P313

Symptômes Immédiat *irritation, rougeur, larmoiement, picotement des yeux, gonflement*

Intervention Rincer avec précaution avec de l'eau pendant 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Suite de section sur la page suivante

835-P*Continuation...***EN CAS D'INGESTION** P301 + P330, P331**Symptômes Immédiat** *Faible toxicité : irritation, sensation de brûlure, nausée***Intervention** Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens d'extinctions** En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

Danger Spécifiques Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.

Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

Produits de Combustion Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂) et sous-produits de pyrolyse de résines d'acides abiétiques.**Pompier** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel****Protection Individuelle** Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8.**Précautions à Prendre pour l'Intervention** Éviter de respirer les fumées ou vapeurs. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes.**Précautions pour l'Environnement** Sans objet**Méthode de Confinement** Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).**Méthode de Nettoyage** Collecter le liquide dans un contenant résistant au solvant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la zone de déversement avec de l'eau et du savon pour éliminer les derniers résidus.**Méthode d'Élimination** Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

835-P**Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique de ventilation, d'éclairage et antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les vapeurs ou fumées. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Pour des opérations de soudure fréquentes ou prolongées, utiliser un système de ventilation à la source pour éviter l'exposition aux produits de décomposition thermique. Par exemple, utiliser une hotte d'extraction de fumées, un bras d'aspiration de fumées, ou un système d'aspiration monté à la pointe.

Manutention

Porter des gants de protection.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Pour éviter l'oxydation, éloignez-vous de la lumière du soleil.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

835-P
Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)	Notation
flux de colophane (<i>brasure décomposition Thermique</i>) a)	ACGIH	Garder basse	Non établi	L, S, asthme L. S L
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi	
	Canada AB	Non établi	Non établi	
	Canada BC	Garder basse	Non établi	
	Canada ON	Garder basse	Non établi	
Canada QC	0.1 mg/m ³	Non établi	Non établi	
butan-2-ol	ACGIH	100 ppm (TWA)	Non établi	URT irr, CNS
	U.S.A. OSHA PEL	150 ppm	Non établi	
	Canada AB	100 ppm	Non établi	
	Canada BC	100 ppm	Non établi	
	Canada ON	100 ppm	150 ppm	
Canada QC	100 ppm	Non établi	Non établi	
éthanol	ACGIH	1 000 ppm	Non établi	URT irr
	U.S.A. OSHA PEL	1 000 ppm	Non établi	
	Canada AB	1 000 ppm	Non établi	
	Canada BC	Non établi	1 000 ppm	
	Canada ON	Non établi	1 000 ppm	
Canada QC	1 000 ppm	500 ppm	500 ppm	

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h. L—L'exposition par toutes les voies devrait être soigneusement contrôlée à des niveaux aussi bas que possible.

S—Sensibilisateur

URT irr—Système respiratoire supérieur irritant

CNS—Atteinte du système nerveux central

a) Cette substance est une forme chimiquement modifiée de colophane, mais nous encourageons néanmoins les utilisateurs à respecter ces seuils d'exposition en raison des résidus de colophane non modifiés.

Suite de section sur la page suivante

835-P

Paramètres de Contrôles

Ventilation

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

RECOMMANDATION : Pour des opérations de soudure fréquentes ou prolongées, utiliser un système de ventilation à la source pour éviter l'exposition aux produits de décomposition thermique. Par exemple, utiliser une hotte d'extraction de fumées, un bras d'aspiration de fumées, ou un système d'aspiration monté à la pointe.

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile, de néoprène, ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de fumées, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

835-P

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité^{b)}	3%
Apparence	Ambre, légère	Limite Supérieure d'Inflammabilité^{b)}	16%
Odeur	Alcoolique, légère	Pression de Vapeur @20 °C^{b)}	4.2 kPa [32 mmHg]
Seuil d'Odeur	Pas disponible	Densité de Vapeur	>1.5 (Air = 1)
pH	Pas disponible	Densité Relative @25 °C	0.93
Point de fusion/ Point de Congélation	Pas disponible	Solubilité Dans l'Eau	Partiellement miscible
Point Initial d'Ébullition	≥78 °C [≥172 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Non disponible
Point d'Éclair^{a)}	13 °C [55 °F]	Température d'Auto-inflammation	Non disponible
Taux d'Évaporation	1.9 (ButAc = 1)	Température de Décomposition	Non disponible
Inflammabilité	Très inflammables	Viscosité @25 °C	Non disponible

a) Valeur coupelle fermée

b) Calculé selon la loi de Raoult et le principe de Le Chatelier

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	La colophane polymérisée résiste à l'oxydation, mais contient des résidus de colophane non-polymérisée qui peuvent être oxydés au contact de l'air et de la lumière du soleil. Une auto-oxydation lente peut aussi survenir après un stockage très prolongé. Les sous-produits d'oxydation peuvent provoquer une sensibilisation.
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter la chaleur excessive, la lumière du soleil, les sources d'inflammation et les substances incompatibles.
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, acides forts

Suite de section sur la page suivante

Page **9** of **16**

Date de Révision: 16 octobre 2020 / Ver. 3.00

835-P

Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Aux températures de brasage, il peut générer des produits de pyrolyse qui comprennent l'acétone, les aldéhydes aliphatiques, l'alcool méthylique, le méthane, l'éthane, divers acides abiétiques (les principaux composants de la colophane), le CO et le CO ₂ .

Section 11 : Données Toxicologiques**Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Provoque de la rougeur, picotement des yeux, irritation sévère ou enflure.
Peau	Provoque des rougeurs, une peau sèche ou des démangeaisons ou des gerçures de la peau.
Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire, une toux, un écoulement ou obstruction nasal, des maux de gorge, de l'étourdissement, ou de la somnolence.
Ingestion	Faible toxicité : Peut provoquer des irritations, une sensation de brûlure, ou une nausée (Voir aussi les symptômes pour l'inhalation).
Chronique	L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau. Une exposition répétée ou prolongée par inhalation à des sous-produits de pyrolyse de soudure peut amener certaines personnes sensibles à développer des symptômes d'asthme et d'eczéma.

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
colophane polymérisée	>5 000 mg/kg Rat	>2 000 mg/kg Lapin	4.75 mg/m ³ 4 h Rat
butan-2-ol	2 193 mg/kg Rat	>2 000 mg/kg Lapin	16 000 ppm 4 h Rat
éthanol	7 060 mg/kg Rat	>20 000 mg/kg Lapin	124 700 mg/m ³ 6 h Rat

Note : Les limites toxicologiques des bases de données RTECS² et d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Suite de section sur la page suivante

835-P**Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions/irritation des yeux

Provoque une irritation oculaire modérée à grave d'après les tests de Draize sur des lapins.

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (risque de cancer)

Sauf pour l'éthanol, aucun ingrédient n'est répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Cal Prop 65, ou NTP.

Les preuves de cancérogénicité pour l'éthanol se rapporte à la consommation excessive de boissons alcoolisées, et ne concerne pas les risques d'exposition lorsqu'ils sont utilisés dans le lieu de travail ou comme un produit de consommation non-comestible.

Éthanol [No. CAS 64-17-5]

C.I.R.C Groupe 1 : Cancérogène pour l'homme lorsque consommés comme boisson

ACGIH A3 : Cancérogène confirmé pour les animaux avec effets inconnues pour l'homme.

CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertorié comme carcinogène lorsque consommés comme boisson

NTP (National Toxicology Program) : Lorsque présent dans des boissons alcoolisées consommable, il est répertorié comme cancérogène connu

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suite de section sur la page suivante

835-P**Toxique pour certains organes cibles – exposition unique**

L'inhalation du butan-2-ol peut irriter les voies respiratoires et affecter le système nerveux central par inhalation provoquant de l'étourdissement et de la somnolence. L'inhalation provoque également une irritation respiratoire.

Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration

Le contenu liquide ne répond pas aux critères de danger par aspiration.

Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

La colophane polymérisée, L'éthanol, et le butan-2-ol ne remplissent pas les critères de substances toxiques pour l'environnement avec des CL50 et CE50 >100 mg/L.

- Le butan-2-ol a un CL50 minimal 96 h de 3 670 mg/L pour Pimephales promelas (tête-de-boule); et un CE50 48 h de 2 300 mg/L pour Daphnia magna (Puce d'eau).
- L'éthanol est biodégradable et a un CL50 minimal de >1 000 mg/L pour les poissons, invertébrés, et pour les algues.

Écotoxicité Aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité Chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Biodégradation

Pas disponible

Autres Effets

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) = 50% [450 g/L]

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

835-P

Section 14 : Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référez aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 1 L ou moins

835-P, 835-PCA

Quantité Limitée



Voie Aérienne

Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 30 mL ou moins

835-P, 835-PCA

Quantité Exceptée

Qté Net Max/Pqt =
500 mL



À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

Numéro UN : UN1987

Appellation Réglementaire : ALCOOLS,
N.S.A. (Éthanol, Butan-2-ol)

Classe : 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Non

Voie Maritime

Référez au Règlement IMDG.

Tailles de 30 mL ou moins

835-P, 835-PCA

Quantité Exceptée

Qté Net Max/Pqt =
500 mL



À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

Numéro UN : UN1987

Appellation Réglementaire : ALCOOLS,
N.S.A. (Éthanol, Butan-2-ol)

Classe : 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Non

Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

835-P**Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

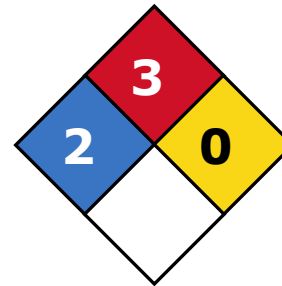
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

USA**Autres Classifications****Codes® HMIS**

SANTÉ :	*	2
INFLAMMABILITÉ :		3
RISQUE PHYSIQUE :		0
PROTECTION PERSONELLE :		

CODES 704 NFPA®

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modéré) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient 28% de butan-2-ol (No. CAS 78-92-1) qui est assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Suite de section sur la page suivante

835-P

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductrice, É.-U.).

Bien que de l'éthanol est présent dans ce produit, l'avertissement de la Proposition 65 ne s'applique PAS car ce produit n'est pas d'une boisson alcoolisée.

Europe

RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le	Département des Affaires Réglementaires
Date de Révision	16 octobre 2020
Annule et Remplace	02 mars 2020
Changement Effectué :	Mise à jour de la classification basée sur la composition révisée du fournisseur.

Références

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

Suite de section sur la page suivante

835-P**Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
Qté Net	Quantité nette
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses

<i>Fabrication & Support</i>	<i>Siège Social</i>
1210 Corporate Drive	9347-193rd Street
Burlington, Ontario, Canada	Surrey, British Columbia, Canada
L7L 5R6	V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.